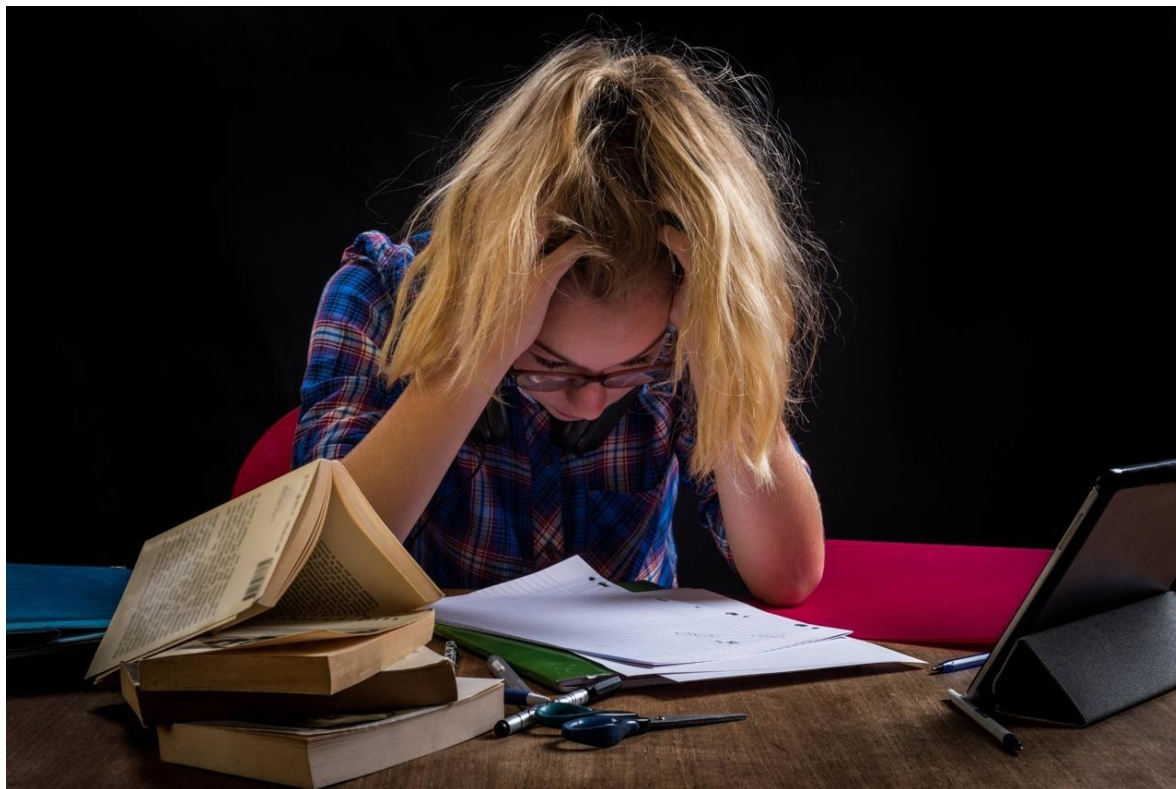


## Saint-Lô. Décrochage scolaire : « Des causes variées »



À Saint-Lô, le décrochage scolaire ne serait pas lié à la crise sanitaire. Illustration Ouest-France

Après le confinement, le Centre d'information et d'orientation a anticipé des problèmes liés à la crise sanitaire chez les élèves, qui, finalement, ne se sont pas posés. Le décrochage scolaire à Saint-Lô ne serait pas lié au Covid-19.

Chaque année, des élèves envisagent de suivre une formation mais ont des difficultés à s'adapter « **et à cause de la crise sanitaire, les portes ouvertes et immersions, qui permettaient aux jeunes de toucher du doigt un métier, n'ont pas eu lieu**, explique Séverine Fenouillère, responsable du Centre d'information et d'orientation (CIO) de Saint-Lô. **Certains se sont donc engagés dans une formation qui, finalement, ne leur convenait pas.** » En revanche, selon la responsable : « **C'est le cas tous les ans. La crise sanitaire n'est pas une cause majeure.** »

**« Les causes sont variées »**

Le Centre d'information et d'orientation et les établissements scolaires s'étaient préparés à d'éventuelles difficultés de la part des élèves au moment du déconfinement et à la rentrée, « **mais il n'y en a pas eu. Les élèves sont présents et motivés** », note Séverine Fenouillière. Et d'assurer : « **Il n'y a pas de phénomène massif de décrochage lié à la crise sanitaire. Les causes sont variées. La crise sanitaire, plutôt que d'être une cause, mettrait en lumière certains problèmes, facteurs du décrochage.** »

Et cette année, davantage de jeunes se seraient inscrits dans une formation professionnelle, « **grâce au plan de relance mis en place par le gouvernement. Ça a boosté le nombre de contrat pro** », note Séverine Fenouillière. **Notre but est de trouver des solutions pour tous les élèves et plus particulièrement cette année, avec la mise en place de classes passerelles , qui sont proposées aux jeunes bacheliers qui n'auraient été retenus sur Parcoursup , et l'obligation, depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2020, de se former jusqu'à 18 ans.** »

Ludivine ANGÉ.